

Direction des Libertés Publiques et des collectivités locales
Bureau des Elections et de la Réglementation

Spécial n°10 de JUIN 2015
N° 2015 06 10

mercredi 24 juin 2015

Recueil

l'O

Actes Administratifs
Préfecture de l'Orne

www.orne.pref.gouv.fr

→ Publications

→→ Catalogue des publications légales

→→→ Recueil des actes administratifs

Direction des Libertés Publiques et des collectivités locales
Bureau des Elections et de la Réglementation

Elections au Tribunal de commerce d'Alençon

**ELECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ALENCON**

A R R E T E

**portant constitution de la commission chargée de l'établissement
de la liste électorale**

LE PREFET DE L'ORNE,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le Code du Commerce et notamment ses articles L. 723-3, R 723-1 à R 723-4,
VU les instructions ministérielles,
SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de l'Orne,

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} : La commission chargée de l'établissement de la liste des membres du collège électoral qui participera au scrutin d'octobre 2015 pour élire les juges du Tribunal de Commerce d'Alençon, est ainsi composé :

- M. Jean-Luc ADDA, Président du Tribunal de Commerce d'Alençon,
- M. Jacques GOAVEC, Vice-Président du Tribunal de Commerce d'Alençon,
- Mme Claudine CHALMEL, Chef du Bureau des Elections et de la Réglementation à la Préfecture de l'Orne.

ARTICLE 2 : Le secrétariat de la commission sera assuré par Mme Annie GALLOT-LEMONNIER, Greffière en chef du Tribunal de Commerce d'Alençon ou par Mme Claudine JOURDAN ou Mme Élisabeth LAINÉ, secrétaires assermentées.

ARTICLE 3 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Orne, M. le Président du Tribunal de Commerce d'Alençon, Mme la Greffière, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

ALENCON, le 19 juin 2015

LE PREFET,
Pour le Préfet
Le Sous-Préfet
Secrétaire Général

Patrick VENANT